



Tubize, le 15/08/2014

Monsieur Paul Magnette,
Ministre Président du Gouvernement Wallon
Rue Mazy, 25-27
5100 - Namur.

Monsieur le Ministre Président,

Objet : Inondations par débordement du Hain à Clabecq.

Plusieurs cours d'eau se situant sur le bassin de la Senne (La Senne - Le Coeurcq - Le Hain - Le Froye et le Canal Charleroi/Bruxelles) traversent Tubize. Ils passent de situations de pré-alerte de crue en situations d'alerte à une cadence jamais connue auparavant.

Le Hain, une fois de plus, **a débordé le 29 juillet dernier** causant encore des dommages et des souffrances inimaginables. Nous sommes arrivés à un stade où l'anxiété et la peur sont quasiment permanentes. Cette situation étant devenue intenable, nous nous tournons vers vous.

Depuis les catastrophiques inondations de novembre 2010, notre association a beaucoup réfléchi, travaillé, enquêté, analysé, écrit et participé à de nombreuses réunions à tous les niveaux possibles. L'alerte de crue du Hain du 09/07/2014 et les inondations du 29/07/2014 ont fait l'objet de deux diaporamas qui se trouvent sur la page d'accueil de notre site : www.SOS-INONDATIONS-TUBIZE. Ces montages photographiques permettent de faire le point, de poser certaines interrogations et de tirer quelques conclusions.

En voici cinq qui nous semblent très importantes pour améliorer la situation.

- 1) Sur ce cours d'eau, aucune Zone d'Immersion Temporaire (Z.I.T.) ne fonctionne correctement. (voir photo 5 en annexe)
- 2) La ZIT du «Paradis» à Braine l'Alleud d'une contenance de 100.000 M3 devait contribuer à protéger les habitations riveraines de Braine le Château et de Tubize des débordements du Hain, les travaux de cette Z.I.T. ont été arrêtés pour des raisons administratives !!!!!!!
- 3) La gestion du canal est inexistante et non coordonnée. Et ceci malgré les nombreuses réunions avec les responsables des 3 régions.

Les commissions parlementaires interrégionales qui se sont tenues à trois reprises lors de la précédente législature avaient pourtant pointé du doigt cet élément essentiel. (voir photo 3)

4) Le viaduc de Wauthier Braine rejette des masses d'eau très importantes dans le Hain, des mesures doivent être prises pour pouvoir stocker ces eaux. (voir photo 6)

5) Nous souhaitons connaître le rôle exact que joue le rejet de la station d'épuration de Braine le Château (voir photo 4) lors des inondations que connaissent le Rogissart et le hameau du 45 à Clabecq. Cette station d'épuration a été mise en service en juin 2012. Le 4 octobre 2012 et à la stupéfaction de tous, le Rogissart et le hameau du 45 étaient sous eau, alors que le limnimètre de Braine le Château indiquait un pic de débit de 7M30/S. Un tel débit ne peut occasionner une quelconque inondation, une enquête s'impose.

Autre objet : délais administratifs insupportables pour la construction de Z.I.T.

Le conseil communal de Tubize a dégagé des sommes importantes au budget 2014 pour pouvoir réaliser des Z.I.T. sur le Froye et sur le Coeurcq. Nous constatons que les lenteurs administratives font que ces ZIT ne sont toujours pas en voie de réalisation et que par conséquent les riverains ne sont toujours pas protégés alors qu'ils en ont particulièrement besoin. Vous conviendrez, qu'il s'agit là de travaux publics d'intérêt général. Pourriez-vous légiférer en la matière ?

« SOS-Inondations-Tubize » souhaite vous rencontrer pour faire le point de la situation actuelle et vous exposer nos diaporamas, résultats de toutes nos investigations. Pouvez-vous programmer une date pour nous rencontrer ?

En espérant votre aide et des réponses de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre Président, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'association,

Le Président :



Guy JADIN

Contact : Guy Jadin - Bld.Deryck 26/4 - 1480 Tubize - Tel : 02 355 60 66

Copies de la présente adressées aux sinistrés et aux différentes autorités responsables.

Notre site internet : www.sos-inondations-tubize.be

Inondations du 29/07/2014 à Tubize – Problèmes à résoudre

